Moniteur(trice) de ski ou de planche à neige

Responsabilités

Nature du travail

Un(e) moniteur(trice) de ski ou de planche à neige transmet sa passion de la glisse, tout en enseignant le plaisir du ski ou de la planche à neige à des clients jeunes ou adultes individuellement ou en groupe. Il(elle) leur apprend à apprivoiser ces sports d'hiver, à les maîtriser en leur enseignant les bonnes pratiques, en prodiguant des conseils et en les aidant à améliorer leur performance.

Quelques exemples de tâches

- Accueillir les individus ou les groupes prêts à suivre le cours
- Enseigner les exercices, les techniques et les mesures préventives
- Remplir les fiches de progression des apprenants pour effectuer un suivi
- Réussir à bien gérer le groupe au besoin
- Assurer la sécurité des apprenants

Pour consulter la description de tâches plus détaillée
Moniteur(trice) de ski

« J'AI LA CHANCE DE PASSER TOUTES LES FINS DE SEMAINE DE L'HIVER AVEC DES GENS QUI ONT LA MÊME PASSION QUE MOI. JE ME SUIS CRÉÉ DES AMITIÉS INCROYABLES GRÂCE À ÇA. »

Mélanie Ouellet, monitrice de ski, Mont-Orford

Compétences et traits de personnalité requis

Il faut aimer :

- Transmettre sa passion
- Travailler avec les jeunes et les enfants
- Prendre en charge un groupe
- Faire des démonstrations

Il faut démontrer :

- Une capacité de s'adapter à chaque apprenant
- De la facilité à expliquer et décomposer un mouvement
- Une aisance à interagir avec les autres
- Un souci constant de transmettre les règles de sécurité

Il faut être :

- Pédagogue
- Dynamique
- Patient(e)
- Sportif(ive)

Pourquoi choisir d'exercer ce métier ?

Passion

Vous êtes passionnés(es) de sports de glisse ? Vous pourrez travailler en exerçant votre passion !

Développement

Plusieurs stations vous offriront une formation continue afin de développer vos techniques et votre talent !

Fierté

Vous verrez vos élèves progresser et en serez fier !

Avantages

Le salaire est concurrentiel et des horaires flexibles sont souvent au rendez-vous !

Rencontres uniques

Chaque groupe est particulier. Vous pourrez enseigner aux enfants comme aux plus vieux !

Saisonnalité

Vous pourrez faire une autre activité professionnelle une fois la saison hivernale terminée !

Conditions de travail

Salaire horaire :
16 $/heure
Fourchette (13,10 $/heure et 28 $/heure)
en fonction du niveau de certification acquis

Statut d'emploi :
Temps partiel surtout

Horaire :
Selon disponibilités :
semaine, fin de semaine ou soirée.

Saisonnalité :
Emploi saisonnier
(moins de 40 semaines par année)

Environnement :
- À l'extérieur
- Dans des conditions hivernales
- Parfois en groupe

Lieux de travail

Stations de ski

« MAINTENANT QUE JE SUIS RETRAITÉ, ENSEIGNER LE SKI ME GARDE ALLUMÉ. ÇA ME PROCURE UNE SATISFACTION D'ENSEIGNER CE QUI ME PASSIONNE, ET JE FAIS PARTIE D'UN GROUPE DE PASSIONNÉS COMME MOI. »

Michel Carrier, moniteur de ski, Mont-Sainte-Anne

« LA MONTAGNE OFFRE DES CLINIQUES D'AMÉLIORATION RÉSERVÉES AUX MONITEURS. ON N'ARRÊTE JAMAIS LA PROGRESSION, COMME TOUT SPORTIF DE HAUT CALIBRE. ON AMÉLIORE CONSTAMMENT NOTRE SKI, PEU IMPORTE NOTRE NIVEAU. C'EST UN AVANTAGE DE MON MÉTIER QUE J'AIME BEAUCOUP. »

Philippe Garneau, moniteur de ski, Mont-Sainte-Anne

Prérequis

Expérience

- En enseignement
- En ski ou en planche à neige
- Avoir au moins 15 ans

Programmes de formation obligatoires

Avoir suivi une formation et être certifié
par l'un des organismes reconnus suivants :

- l'Association des moniteurs de ski du Canada (AMSC)
- l'Association canadienne des moniteurs de surf des neiges (ACMS)
- le Programme d'enseignement du ski alpin (PESA)
- le Programme d'enseignement de la planche à neige (PEPN)

Plusieurs stations de ski offrent la formation de niveau 1 via leur école de glisse.

Atout

Avoir une formation ou de l'expérience en enseignement

Progression de carrière

Pour parvenir à ce métier, vous pourriez commencer par être

- Assistant(e) moniteur(trice) de ski ou de planche à neige

Une fois moniteur(trice) de ski ou de planche à neige, vous pouvez progresser vers ces professions

- Superviseur(e) d'une école de glisse
- Directeur(trice) d'une école de glisse
- Guide de plein air ou d'aventure

« L'ENVIE DE PARTAGER SES CONNAISSANCES EST LE PREMIER CRITÈRE POUR ÊTRE UN BON MONITEUR DE SKI. LE STAGE À SUIVRE POUR DEVENIR MONITEUR DE NIVEAU 1 PEUT ÊTRE FACILEMENT RÉUSSI PAR UN SKIEUR INTERMÉDIAIRE. L'IMPORTANT, C'EST D'AVOIR LA PASSION. »

Philippe Garneau, moniteur de ski, Mont-Sainte-Anne

CQRHT
COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE EN TOURISME

LA COMPÉTENCE *fait* LA DIFFÉRENCE

cqrht.qc.ca

Avec l'aide financière de :
Commission des partenaires du marché du travail
Québec